Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-261400444-20261109-2026-021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2026

Département du Calvados
CCAS d'Argences
Procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2026

Le lundi 9 novembre 2026 à 15h le conseil d'administration, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Marie-Françoise ISABEL, Présidente du CCAS.

Date de convocation : 26/10/2026
En exercice : 11
Présents : 11
Procurations : 0
Quorum : 6

Etaient présents
Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Florence GUERIN, Martine BUTEUX, Monique SIMONNET, Michel VALLEE, Arlette VERMES, Pierrette BOULLIN, Véronique WANTZ, Pascal CHABAUD et Jean-Paul COUE
Absents avec procuration de vote
/
Absent sans procuration de vote
/
Secrétaire de séance
Martine BUTEUX

Délibération n°2026-021 - Adhésion UNCCAS

L'union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) est la seule association qui fédère et représente les centres (inter)communaux d'action sociale (CCAS /CIAS). Elle joue un rôle essentiel dans la promotion de l'action sociale locale, en soutenant les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales et en offrant des services et des outils pour améliorer la prise en charge des populations les plus vulnérables.

Il convient donc délibérer concernant l'adhésion à l'UNCCAS pour toutes les années.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	11	Procurations	0	Votants	11
Abstentions	0	Contre	0	Pour	11

- **APPROUVE** l'adhésion à l'UNCCAS et de payer chaque année le montant de la cotisation statutaire fixée par les instances habilitées de l'Union ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Présidente